

Nomination de la Directrice des Ressources Humaines Adjointe en charge de la politique des ressources humaines de l'UA

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Éducation, notamment son article L 712-2 ;
Vu la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités ;
Vu les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 juin 2016 ;
Vu la délibération de la réunion des élus du Conseil d'Administration de l'UA du 25 janvier 2017 portant élection de Monsieur Eustase JANKY en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;

ARRÊTÉ

Article 1

Madame Gladys BERTO GAL, Ingénieure d'études classe normale, est nommée en qualité de Directrice des Ressources Humaines Adjointe en charge de la politique des ressources humaines de l'Université des Antilles.

Article 2

Dans le cadre de cette fonction, Madame Gladys BERTO GAL, assure la gestion quotidienne de l'ensemble du service des Ressources Humaines ; à ce titre, elle est responsable :

- de la carrière des personnels (enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS) titulaires et contractuels de l'UA,
- de la gestion des retraites,
- de la gestion des vacataires,
- de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences,
- de la formation des personnels,
- du pilotage de la masse salariale,
- de la paye

Article 3

La Directrice des Ressources Humaines adjointe en charge de la stratégie des ressources humaines de l'UA est placée sous l'autorité du DRH de l'université.

Article 4

En l'absence de DRH, l'ensemble des agents du service des ressources humaines, mis à part la DRH adjointe en charge de la stratégie est placé sous l'autorité de la DRH adjointe en charge de la politique des ressources humaines de l'UA.

Article 5

L'arrêté CAB n°2019-937 en date du 09 septembre 2019 portant nomination de la DRH adjointe est abrogé.

Article 6

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 07 octobre 2019

Le Président de l'UA



Pr Eustase JANKY